

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 14
de Présents : 12
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 15 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : M. Sébastien ROUSTAN à M. Arnaud BERNARD,

Absent : M. Simon PUECH

Secrétaire de séance : M. Loïc MARAVAL

Objet : Demande de subvention au titre de la DETR, exercice 2024, voirie dégradée.

Monsieur le maire présente le devis établis par l'entreprise GUIPAL pour l'élargissement et renforcement de la voirie communale de Salvagnac.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le devis d'un montant de 61 789.50euros HT,
- Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 à hauteur de 30% au titre de la voirie locale,
- Dit que les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2024,
- Fixe comme suit le plan de financement :
 - Montant des travaux : 61 789.50 euros HT
 - Subvention DETR : 18 536.85 euros
 - Charge communale : 43 252.65 euros HT

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire